



Canadian  
Bureau for  
International  
Education

Bureau  
canadien de  
l'éducation  
internationale

## Règlement du concours photo 2016

La date limite de participation au concours est le **2 septembre 2016 à 23 h 59 (heure de l'Est)**.

Tous les bulletins de participation doivent s'accompagner d'un formulaire de dégageement signé (voir ci-dessous).

### Consignes pour les photos

Faire au moins 1 Mo. Toutes les photos moins lourdes que ce chiffre seront rejetées.

Les témoignages doivent être rédigés en anglais ou en français. Aucune photo de voyage de loisirs. Les photos et témoignages doivent porter sur l'expérience d'éducation et d'apprentissage et dépeindre ce que l'éducation internationale veut dire pour vous, la façon dont vos études au Canada ou à l'étranger ont affecté ou affecteront vos perspectives professionnelles et/ou aspirations, et la façon dont elles vous ont aidé ou vous aideront à atteindre vos objectifs. Les photos ne doivent pas avoir déjà été publiées, soumises à d'autres concours ni remporté de prix. Elles ne doivent pas enfreindre les droits de tiers. Le BCEI se réserve le droit de ne pas prendre en compte les bulletins de participation qu'il jugera inapproprié.

Décision : Les gagnants seront annoncés au gala du BCEI le mardi 15 novembre 2016.

### Conditions générales

Les décisions de sélection seront finales et contractuelles. En envoyant votre photo, vous reconnaissez avoir lu et compris le règlement du concours et dégagez le BCEI de toute responsabilité liée à la production de la photo. Le BCEI se réserve le droit de modifier ou de résilier ce concours en tout ou en partie à tout moment et ce, sans préavis.

### Limitation de responsabilité

Le BCEI n'est pas responsable de la perte de bulletins de participation ou des bulletins déposés passée la date limite. Le BCEI se réserve le droit d'annuler ou de modifier ce concours en raison de fraude, de virus ou d'autres causes en dehors du contrôle du BCEI. Tous les bulletins de participation deviennent la propriété du BCEI et ne seront pas rendus. Le BCEI se réserve le droit d'utiliser tout ou partie de toutes les photos envoyées dans du matériel promotionnel, sur ses sites Web et sur ses réseaux sociaux.

**Formulaire de dégageement :** [http://cbie.ca/wp-content/uploads/2016/06/Photo-Contest-Release-form-2016\\_fr.pdf](http://cbie.ca/wp-content/uploads/2016/06/Photo-Contest-Release-form-2016_fr.pdf)

Ce concours est commandité par la University of Alberta

